



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis rectificatif

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:26-19104>

Département(s) de publication : **20B**

Annonce n° **26-19104**

Services

Section 1 - Reference de l'avis initial

Annonce n° 26-18600

Section 2 - Identification de l'acheteur

Nom complet de l'acheteur : Sis 2b

Type de Numéro national d'indentification : SIRET

N° National d'identification : 28200002500027

Ville : Furiani

Code postal : 20600

Groupement de commandes : Non

Département(s) de publication : 20B

Section 3 - Identification du marché

Intitulé du marché : Marché de maîtrise d'oeuvre pour la création du centre de secours de GHISONACCIA

Code CPV principal - Descripteur principal : 71221000

Type de marché : Services

Description succincte du marché : Le projet consiste à construire une nouvelle caserne en délimitant parfaitement les espaces et en permettant un accès fluide a chacun d'eux et cela pour chaque entité présente notamment la DFCI (Défense des Forêts Contre les Incendies) et le SAMU en plus de l'activité première du centre de secours. Une DZ (Drop Zone) devra également être intégrée au site en respectant toute la réglementation affiliée

Critères d'attribution : La valeur technique est appréciée au regard du contenu du mémoire technique : 40% Le critère prix sera calculé en prenant compte le montant global des prix en Ht. P = Prix le plus bas : 60%

Section 4 - Informations rectificatives

- Rubrique : Renseignements complémentaires, Renseignements complémentaires, Après la mention : Renseignements complémentaires., Supprimer : Le candidat ne peut pas répondre en qualité de candidat individuel et de membres d'un ou plusieurs groupements, ni en qualité de membre de plusieurs groupements

Date d'envoi du présent avis à la publication : 24/02/2026